



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 94325

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le programme de consolidation des équipements du tourisme social et associatif du budget 2006. Ce programme est un soutien financier à la rénovation des structures de tourisme social et associatif et permet également l'attribution d'autres subventions. Or la part de budget de l'État consacrée à ce programme n'a pas été abondée cette année. Il y aura donc des répercussions économiques qui affecteront le tourisme social et associatif et réduiront l'accès aux vacances pour tous. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de permettre la réalisation de ce programme.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur relayées par l'honorable parlementaire qui soulève un problème que le ministre avait déjà évoqué dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Son département ministériel recherche actuellement avec le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État une solution qui permette de dégager des moyens de financement de manière à répondre aux attentes existantes en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94325

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5112

Réponse publiée le : 6 juin 2006, page 6035